

**LETTRE DU PRÉSIDENT DU STACFAD CONCERNANT
LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE DE DISCUSSION**

Chers collègues,


Alors que nous finalisons le troisième tour des questions essentielles que le STACFAD a abordées par correspondance, je suis heureux d'annoncer que le STACFAD a adopté les documents suivants :

- STF-201,
- STF-202,
- STF-203A,
- STF-204A,
- STF-205 Appendice 2B et STF-205 Appendice 3C,
- STF-207
- STF-209B.

J'aimerais noter que, en ce qui concerne le « Projet de règles de procédure pour l'administration du Fonds de participation aux réunions de l'ICCAT », (STF-205_APP_3B/2020), le Canada a suggéré, au cours du troisième tour, de modifier le dernier paragraphe du point 4 concernant l'approbation de la demande de financement, dans un souci de clarté et de cohérence avec le reste du texte. La version révisée du document, que je considère également approuvée, se trouve sur la page web des documents de la Commission de 2020 (STF-205_APP_3C).

Je rédigerai mon rapport écrit énumérant les décisions nécessitant l'approbation et l'adoption de la Commission (document STF-250), qui sera diffusé avec la nouvelle lettre du président de la Commission sur la voie à suivre.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.



Hasan Alper Elekon
Président du STACFAD